

Image not found or type unknown



Installation gaz pas aux normes

Par **emilien louvard**, le **05/08/2017** à **12:30**

Bonjour, un professionnel a installé chez moi il y a quatre ans une chaudière qu'il a raccordé sur un conduit en amiante qu'il m'est impossible de faire ramoner et qui est bouché, la chaudière est donc inutilisable. De plus un autre professionnel m'a affirmé que les raccordements avaient été mal fait et que les gaz brûlés s'échappaient dans mon appartement. L'entreprise qui a fait l'installation ne veut rien savoir, que puis-je faire? Merci pour vos réponses